FORMATION TECHNIQUE ARBITRAGE

- LUNDI 7 NOVEMBRE 20022
- MARDI 8 NOVEMBRE 2022
- SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- Intervention de Nicolas BRUNEL
- Intervention technique
    - Vidéos sur le hors-jeu (I.F.A.B.)
    - Correction interactive des questionnaires - Saison 2021/2022
    - Questions techniques (envoi mail)
    - Correction interactive du questionnaire vidéo des arbitres D1 et D2
- Temps d’échanges / questions diverses

INTERVENTION DE
Nicolas BRUNEL

Questions
Réponses

QUESTIONS RECUES PAR MAIL

Si on arbitre des féminines, est-ce qu'elles ont le droit de jouer voilées ?

Statut de la F.F.F. Titre 1 - Objet et composition de la Fédération Section 1 - Objet - Article - 1

La Fédération et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en œuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, son orientation sexuelle, son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, sa situation sociale, son apparence physique, ou ses convictions politiques et religieuses.

Si on arbitre des féminines, est-ce qu'elles ont le droit de jouer voilées ?

Par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique. **A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci** : - tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical, - tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale, - tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande, - toute forme d'incivilité. Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales. **Les officiels doivent veiller au respect des dispositions susvisées.**

Si un joueur frappe un arbitre, que doit faire un arbitre pendant, après le match ? Est ce qu'il doit allé voir la gendarmerie le soir ? Qui prévenir du district ou de l'unaf si on est adhéré ?

Par ordre chronologique :

- Pendant le match : arrêt définitif de la rencontre (information capitaines et coup de sifflet final en fonction de la gravité de la situation).
- Après le match : Prévenir en priorité le Président de la CDA et un membre de l'UNAF (adhérent ou non). Ensuite, se rendre au poste de gendarmerie et/ou police pour déposer plainte.
- A son domicile : rédiger son rapport circonstancié en étant le plus précis possible (réalité des faits sans faire part de son ressenti).

Voila le fait de jeu ou je souhaiterais un éclaircissement : Cas ou un défenseur remet en jeu un attaquant hors-jeu.

Lois du jeu IFAB – loi 11 – Page 98

Un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire, y compris de la main ou du bras, n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position, sauf en cas de sauvetage délibéré par un adversaire.

Effectuer un « sauvetage » consiste à intercepter, ou tenter d'intercepter, le ballon qui se dirige vers le but avec n'importe quelle partie du corps à l'exception des mains ou des bras (sauf le gardien dans sa propre surface de réparation).

Pour les questions demandées pourrions nous aborder comment faire face à une recrudescence d'agressivité verbale.

Plusieurs situations possibles :

- Joueurs d'une même équipe : Exclusion des joueurs fautifs avec prise de conscience ou non de la part du coach. RCC.

- Joueurs de chaque équipe : Exclusion des joueurs fautifs + RCC.

- Public : Se rapprocher du délégué du club en lui relatant les faits avec intervention auprès des fauteurs de troubles. Si la situation perdure, mettre le délégué du club en face de ses responsabilités. Arrêt définitif de la rencontre en cas de besoin (dernier recours). RCC.

j'ai lu les questionnaires théoriques de la saison dernière durant l'été. Sur le questionnaire des AA, question 16, la réponse est Arrêt du jeu, EXC du 4, CFD.
Au lieu du CFD, est-ce qu'on ne donne pas touche à l'équipe adverse car mal exécutée ?

Le ballon sort en ligne de touche. Un joueur de l'équipe à qui revient la remise en jeu (N°4), récupère le ballon et le jette violemment au visage de son partenaire N°8 qui voulait, lui aussi, effectuer la rentrée de touche. Décisions ?

a) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour acte de brutalité. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.
b) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour acte de brutalité. Coup franc direct pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.
c) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour faute grossière. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.

troisième question : un joueur qui a reçu un carton blanc et qui purge son exclusion temporaire sur le banc, continue de contester. Si on lui met un carton jaune sur le banc alors qu'il purge son ET, est-ce que ça annule l'ET et il revient sur le terrain ou est-ce qu'il termine de purger ses 10 minutes ?

Guide pratique du District – Additifs aux règlements sportifs – Exclusions temporaires – Page 89

En aucun cas, l'avertissement annule l'exclusion temporaire. Le joueur qui a reçu un carton blanc doit purger sa sanction (10 min). A l'issue des 10 minutes, son retour se fera obligatoirement à un arrêt de jeu. Bien entendu, le choix de laisser revenir ou non le joueur fautif sur le terrain est du ressort du coach (remplacement possible non comptabilisé).

Ma question serait sur le Hors-Jeu, partie quasi complexe du jeu pour les arbitres sans les assistants officiels où il faut doubler de vigilance ou on peut-être piéger par les joueurs !

Conscient que les situations de hors-jeu sont parfois délicates à juger, voici quelques « astuces » :

- **Wait and see « attendre et voir »** avant de siffler,
- balayer la moitié de terrain dans son intégralité,
- ne pas se focaliser sur le ballon lors d'une action de jeu qui peut se traduire par une situation de hors-jeu.
- En cas de doute : **SIFFLER = PAS DE PRISE DE RISQUE** et assumer les éventuelles réflexions.

Questions
Réponses

RETOUR QUESTIONNAIRES SUR LES LOIS DU JEU

QUESTIONNAIRE ARBITRES D1 et D2

1) Parmi les 3 motifs d'exclusion mentionnés ci-dessous, quel est celui qui a été modifié depuis cette saison sportive ?

a) Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers ou agit de façon blessante, injurieuse ou avec grossièreté.

b) Cracher sur/vers ou mordre quelqu'un.

c) Commettre un acte de brutalité.

3) Sur une balle à terre, après que le ballon ait touché le sol, le joueur N°8 de l'équipe visiteuse le récupère et s'en va seul au but. A l'entrée de la surface de réparation, il dribble le gardien de l'équipe locale qui ne peut toucher le ballon et marque le but. Décisions ?

But refusé (0,5)
Coup de pied de but pour l'équipe défendante (1,5)

9) Une faute est commise à la limite de la surface de réparation (à l'extérieur de celle-ci). L'arbitre souhaite l'aide de son assistant officiel pour déterminer l'endroit de la faute. Comment l'assistant doit-il agir ?

a) L'assistant stoppe sa course au coup de sifflet de l'arbitre et reste immobile jusqu'au contact visuel avec l'arbitre central.
b) L'assistant stoppe sa course au coup de sifflet de l'arbitre et indique un sens avec son drapeau de touche.
c) L'assistant stoppe sa course au coup de sifflet de l'arbitre et revient en arrière en se déplaçant le long de la ligne touche en direction de la ligne médiane.

11) A la 36ème minute de jeu, un but est marqué par le joueur N°10 de l'équipe locale lors d'une action normale de jeu. Avant la reprise du jeu, vous constatez que l'équipe locale comporte un joueur supplémentaire (N°12) qui est situé dans sa propre surface de réparation. Quelle sera votre décision ?

a) But refusé. Coup franc indirect pour l'équipe visiteuse à l'endroit où se trouvait le joueur supplémentaire.
b) But refusé. Penalty pour l'équipe visiteuse.
c) But refusé. Coup franc direct pour l'équipe visiteuse à l'endroit où se trouvait le joueur supplémentaire.

17) L'arbitre siffle un hors-jeu. Le gardien fait une remontrance à son défenseur en lui indiquant « remonte plus vite la prochaine fois ». Ce même défenseur agacé par les propos de son gardien botte le coup franc directement dans son propre but. Quelle sera votre décision ?

But refusé (0,5)
Corner pour l'équipe attaquante (1,5)

18) Penalty à la fin du temps règlementaire de la 1ère mi-temps qui nécessite une prolongation de la durée de la partie. Le joueur qui botte le ballon commet une feinte illégale. Le but est marqué. Décisions ?

a) But refusé. Penalty à retirer
b) But refusé. Avertissement au botteur pour CAS. Penalty à retirer.
c) But refusé. Avertissement au botteur pour CAS. Fin de la 1ère mi-temps.

19) Panne d'électricité à 19H50. Le coup d'envoi est prévu à 20h00. Le match commence à 20H32. L'arbitre siffle la mi-temps à 21H17 et en même temps la deuxième panne d'élecricité débute. Quand le match sera-t-il arrêté définitivement ?

Le match sera définitivement arrêté à 21H30 (2)

QUESTIONNAIRE ARBITRES D3

15) Coup franc indirect pour l'équipe visiteuse dans sa surface de réparation. Le défenseur N°5 joue rapidement le ballon. Malencontreusement, le ballon touche le dos du joueur N°11 de l'équipe locale qui se replaçait et qui était toujours dans la surface de réparation. Le partenaire du joueur N°11 situé hors de la surface de réparation tire et marque le but. Décisions ?

But refusé (0,5)
CFI à refaire (1,5)

16) Le ballon sort en ligne de touche. Un joueur de l'équipe à qui revient la remise en jeu (N°4), récupère le ballon et le jette violemment au visage de son partenaire N°8 qui voulait, lui aussi, effectuer la rentrée de touche. Décisions ?

a) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour acte de brutalité. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.

b) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour acte de brutalité. Coup franc direct pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.

c) Arrêt du jeu. Exclusion du joueur N°4 pour faute grossière. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le joueur N°8.

QUESTIONNAIRE ARBITRES D4

1) Un défenseur de l'équipe locale tire le maillot de son adversaire à l'extérieur de la surface de réparation. Malgré le tirage de maillot du défenseur qui insiste, l'attaquant continue péniblement sa course mais perd le ballon à l'intérieur de la surface de réparation. Quelle sera votre décision ?

a) **Arrêt du jeu. Avertissement au défenseur pour comportement antisportif. Penalty.**
b) Arrêt du jeu. Exclusion du défenseur pour faute grossière. CFD à l'endroit de la faute.
c) Arrêt du jeu. Avertissement au défenseur pour comportement antisportif. CFD à l'endroit de la faute.

2) Lors d'un match de niveau régional, jusqu'à quel moment une équipe peut-elle inscrire des remplaçants ?

a) Avant le coup de sifflet final.
b) Jusqu'au coup d'envoi de la 2ème mi-temps.
c) Avant le coup d'envoi du match.

19) Lors d’une remise en jeu effectuée au pied au pied (coup franc, penalty, corner…), à partir de quel moment le ballon est-il en jeu ?

Le ballon est en jeu dès qu’il a été botté et a clairement bougé (2)

20) Lors d'un coup de pied de but pour l'équipe A, le gardien de cette même équipe lève le ballon vers un partenaire situé dans la surface de réparation, qui le lui renvoie de la tête. Décisions ?

Arrêt du jeu (0,25)
Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif (0,75)
CFI pour l'équipe adverse à l'endroit de l'infraction SRP loi 13 (1)

QUESTIONNAIRE
ARBITRES ASSISTANTS

7) L’arbitre assistant autorise, par erreur, un joueur sorti se faire soigner à pénétrer sur le terrain. Voyant ce joueur à proximité de lui, l’arbitre siffle pour arrêter le jeu. Le ballon se situait dans la surface de réparation de l’équipe locale. Décisions ?

Balle à terre (1) donnée au gardien de but de l’équipe locale (1)

13) Lors de l'exécution d'un coup franc direct pour l'équipe attaquante à proximité de la surface de réparation, l'équipe adverse décide de placer un mur composé de 2 joueurs. A quelle distance doivent se situer les partenaires du botteur ?

a) Il n'y a pas de distance à respecter.

b) A un mètre du mur jusqu'au coup de sifflet de l'arbitre.

c) A au moins un mètre du mur jusqu'à ce que le botteur ait joué le ballon avec le pied.

14) Sur une action de jeu, un agent extérieur *(personne non inscrite sur la feuille de match, supporter…)* situé à 10m des buts pénètre sur le terrain et dégage le ballon du pied qui allait pénétrer dans les cages de l'équipe visiteuse. Décisions ?

a) Balle à terre à l'endroit où l'agent extérieur a dégagé le ballon.
b) Balle à terre donnée au gardien de l'équipe visiteuse.
c) Balle à terre sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but.

Questions
Réponses

#
A VOUS LA
PAROLE !

BONNE FIN DE SAISON
A TOUTES ET A TOUS

District Drôme Ardèche de Football
101 rue du 8 mai 1945 - 07500 GUILHERAND GRANGES
Tél. 04.75.81.36.36 / Fax : 04.75.81.36.27
http://drome-ardeche.fff.fr / district@drome-ardeche.fff.fr